

Mis à jour : Juillet 2022

N° de matricule : _____

N° de demande : _____

ASSUREZ-VOUS DE FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DE VOTRE DEMANDE

Coût du permis : 750\$ pour le 1^{er} logement et 150\$ pour chaque logement supplémentaire.

Dépôt de garantie : 1 000\$ (remboursable après les travaux, sur réception d'un certificat de localisation à jour).

1) Emplacement des travaux: (adresse, lot ou matricule):

2) Nom du propriétaire:

Coordonnées du requérant / Le requérant doit détenir une procuration signée du propriétaire s'il n'est pas lui-même propriétaire

1) Nom:

2) Adresse: _____ Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

3) N° de téléphone (1): ()

4) N° de téléphone (2): ()

5) Courriel:

6) Procuration: Oui Non

Coordonnées de l'entrepreneur

1) Nom:

2) Adresse: _____ Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

3) N° de téléphone : ()

4) N° R.B.Q. :

5) Courriel:

Autres informations importantes à fournir

1) Coût approximatif des travaux: \$ _____

2) Date du début des travaux: _____

3) Date prévue de fin des travaux: _____

Vous devez fournir:

- 1) Plan projet d'implantation (par arpenteur-géomètre) comprenant l'aménagement extérieur projeté (stationnement et allée d'accès, arbres existants et projetés, superficie conservée à l'état naturel, etc.);
- 2) Plan de construction signé et scellé par un technologue ou un architecte (sous-sol, étages, fondations, niveau d'excavation, charpente);
- 3) Plans d'ingénieur (structure, électricité et mécanique) dans le cas de bâtiment assujettis à la *Loi sur les ingénieurs*;
- 4) Matériaux : voir page suivante

DEUX COPIES DES PLANS DE CONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES AVEC LA DEMANDE

LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE REMIS EN FORMAT PAPIER ET EN FORMAT NUMÉRIQUE

Signature : _____

Date : _____

DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR	MARQUE	MODÈLE	COULEUR
MUR DE LA FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
PORTES ET FENÊTRES	COULEUR		
FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
TOITURE :			
FASCIAS ET SOFFITES :			

Dépendamment de votre secteur, ce type de permis peut-être soumis au règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA). Ce processus prévoit l’analyse de votre demande par le comité consultatif d’urbanisme (CCU) et le conseil municipal. **Prévoyez par conséquent un minimum de 45 jours entre le dépôt de la demande de permis et la délivrance de celui-ci.** Des frais s'appliquent pour le traitement du dossier.